

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR

Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

20

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **28 JUIN 2024**

Objet de la délibération :

**REALISATION D'UN
PRÊT DE 775 276,25 €
AUPRES DU CREDIT
COOPERATIF POUR LE
FINANCEMENT DE LA
CONSTRUCTION DE 4
LOGEMENTS
COLLECTIFS PSLA
« LES JARDINS DE
POURPRES » – LA
CRAU**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **22** (suite au décès soudain d'un
administrateur)

Présents : Thierry ALBERTINI, Catherine BASCHIERI, Michèle BUGEAU,
Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Carmen COINTREL, Thierry
DOREAU, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Josée MASSI,
Serge PELLEGRIN, Jacques PEYROT, Valérie RIALLAND.

Christian BRIEL ayant donné pouvoir à J GHIO
Dalila CHOUIAH ayant donné pouvoir à L GUILLEUX
Patrick DEBIEUVRE, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à D CAPITAINE
Marc LAURIOL, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI

Absents et excusés : Martine ARENAS, Delphine GROSSO, Dominique LAIN.

Représentant du CSE : Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI

Commissaire du gouvernement : Frédéric LOUBEYRE (DDTM du Var)

Monsieur le Président dit :

Chers Collègues,

Dans le cadre de la construction de 4 logements collectifs PSLA à LA CRAU, il convient de
réaliser un prêt PSLA de 775 276,25 € ;

Les caractéristiques de ce financement sont les suivantes :

- Etablissement prêteur..... : Crédit Coopératif
- Durée totale du prêt..... : 4 ans + phase de préfinancement
- Garantie..... : 100% Collectivités locales
- Frais de dossier..... : 1 165 €
- Commission de non-utilisation..... : 3,50% du montant des fonds non appelés

Période de préfinancement :

- Durée maximale : 24 mois
- Taux d'intérêt..... : option 1 : Euribor 3 mois + 0,50% maximum
option 2 : Livret A + 1% maximum

Phase locative :

- Durée maximale..... : 4 ans
- Taux d'intérêt : option 1 : Euribor 3 mois + 1% maximum
option 2 : Livret A + 1% maximum
- Possibilité de remboursement anticipé à chaque levée d'option des accédants

Le Crédit Coopératif s'engage à accompagner les futurs acquéreurs grâce à son agence spécialisée en financement immobilier. Les financements proposés seront sur une durée de 25 ans maximum et en taux fixe ou taux révisable.

Il est demandé au Conseil d'Administration d'autoriser le Directeur Général à la réalisation de ce prêt.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération

Le Président,

Thierry ALBERTINI